

AGEN, VILLE VIVANTE

En aucun cas, la vitalité d'une ville ne se réduit à celle de ses activités professionnelles et marchandes. Une ville qui vit, c'est aussi une ville où ses enfants peuvent recevoir une éducation de qualité et où ses habitants bénéficient d'une offre culturelle et sportive diversifiées et de qualité.

En matière culturelle, historiquement, c'est la ville d'Agen qui gère directement les principaux lieux de culture professionnels de notre agglomération (théâtre Ducourneau, ex-Ecole Nationale de Musique et de Danse, Musée des Beaux-Arts, Centre culturel, Bibliothèque...). Elle est aussi un des soutiens majeurs des grandes associations culturelles de l'Agenais : Florida, Compagnie Pierre Debauche, Montreurs d'Images...). Le mandat 2008-2014 doit être celui de la mutualisation des offres culturelles et de leur financement à l'échelle de l'agglomération.

L'émergence de cette compétence culturelle d'agglomération devra se faire par le consensus et les projets communs et la volonté d'arriver le plus vite possible à des conditions d'accès aux offres culturelles identiques pour chacun des habitants de l'agglomération.



ENGAGEMENT N° 67 : LA VILLE D'AGEN, POU MON CULTUREL DE L'AGGLOMERATION, DOIT AVOIR L'AMBITION DE RESTER LE PRINCIPAL INITIATEUR DE PROJETS, EN METTANT A DISPOSITION SON EXPERTISE PROFESSIONNELLE ET MATERIELLE POUR DES PROJETS COMMUNS.



ENGAGEMENT N° 68 : LA VILLE D'AGEN FAVORISERA LA MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS CULTURELS « JEUNES PUBLICS » DANS TOUTE L'AGGLOMERATION.



ENGAGEMENT N° 69 : LA DECENTRALISATION DE CERTAINES DIFFUSIONS (EXEMPLE DU THEATRE) SERA FAVORISEE AU TRAVERS DE PARCOURS INTERCOMMUNAUX.



ENGAGEMENT N° 70 : UN « PASS'AGGLO CULTURE » SERA CREE POUR PROPOSER A TOUS LES HABITANTS DE L'AGGLOMERATION LES MEMES CONDITIONS TARIFAIRES TANT DANS LA DIFFUSION DES SPECTACLES QUE DANS L'APPRENTISSAGE CULTUREL.



ENGAGEMENT N° 71 : DES PROJETS CULTURELS COMMUNS, FEDERATEURS, SERONT MIS EN CHANTIER : (EXEMPLE D'UN EVENEMENTIEL AUTOUR DU CHANT CHORAL DANS LES LIEUX PATRIMONIAUX DE L'AGGLO). (EXEMPLE D'UN FESTIVAL DE THEATRE AMATEUR, COMPTE-TENU DU NOMBRE IMPORTANT DE TROUPES EXISTANTES).



ENGAGEMENT N° 72 : UN SCHEMA DIRECTEUR MUSICAL DE L'AGGLOMERATION SERA PROPOSE, POUR AMELIORER L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT MUSICAL SUR L'ENSEMBLE DE L'AGGLOMERATION.



ENGAGEMENT N° 73 : NOUS VEILLERONS A L'HARMONISATION DES CALENDRIERS CULTURELS DE L'AGGLOMERATION (FESTIVAL BLUES PASSAGE, FETE DE LA LECTURE DE BOE, FESTIVAL DU POLAR A BON ENCONTRE, FESTIVAL DE THEATRE P. DEBAUCHE A AGEN...)



ENGAGEMENT N° 74 : LA REALISATION D'UNE SALLE DE SPECTACLE ET DE CONGRES, DE TYPE « AUDITORIUM » SERA MISE A L'ETUDE : PAR EXEMPLE AU PARC DES EXPOSITIONS POUR BENEFICIER DES PARKINGS ET ACCESSIBILITE, DANS UNE SALLE DISTINCTE DES HALLS EXISTANTS (HAUTE QUALITE ACOUSTIQUE)

La Communauté d'agglomération intervient depuis quelques années dans le domaine sportif, par la gestion d'équipements (piscine Aqua Sud, complexe sportif de Cancelles). Nous souhaitons que ce mouvement se développe pour les équipements d'intérêt communautaire.



ENGAGEMENT N° 75 : LA COMPETENCE COMMUNAUTAIRE EN MATIERE SPORTIVE SERA RENFORCEE POUR LES EQUIPEMENTS D'EXCELLENCE (EXEMPLE : PISTE D'ATHLETISME DU STADE RABAL), POUR MIEUX MUTUALISER LES MOYENS ET OFFRIR LES MEILLEURS EQUIPEMENTS AUX HABITANTS.



ENGAGEMENT N° 76 : LES CLUBS SPORTIFS « CORPO » MANQUENT SOUVENT D'EQUIPEMENTS. LA VILLE D'AGEN PROPOSERA LA MISE EN PLACE D'UN PLATEAU SPORTIF COMMUNAUTAIRE (TERRAINS + VESTIAIRES) A DESTINATION DU SPORT LOISIR ET CORPORATIF (PAR EXEMPLE : A CANCELLES)

Dans la Ville

Une ville vivante, c'est aussi une ville sûre. Agen se mobilisera pour améliorer sensiblement la sécurité des Agenais et de leurs biens. A ce titre nous prendrons les engagements suivants :

ENGAGEMENT N° 77 : NOUS RECENTRERONS LA POLICE MUNICIPALE SUR SA VOCATION DE POLICE DE PROXIMITE AU SERVICE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ARRETES DU MAIRE

ENGAGEMENT N° 78 : NOUS LUTTERONS FERMEMENT CONTRE TOUTE PRATIQUE DE MENDICITE AGRESSIVE TOUT EN DEVELOPPANT NOS CAPACITES D'ECOUTE DES PERSONNES EN VOIE D'EXCLUSION

ENGAGEMENT N° 79 : POUR AMELIORER LA SECURITE DANS CERTAINS LIEUX PUBLICS SENSIBLES (JAYAN, PLACE JASMIN, ETC...) NOUS DEPLOIERONS DE MANIERE PRAGMATIQUE UN RESEAU MUNICIPAL DE TELESURVEILLANCE, DANS LE RESPECT DU CADRE LEGISLATIF GARANT DU RESPECT DES LIBERTES INDIVIDUELLES.

ENGAGEMENT N° 80 : NOUS ACCROITRONS LA COOPERATION VILLE-ÉTAT, NOTAMMENT DANS LE DOMAINE DE L'ÉCHANGE D'INFORMATION ET DU RENSEIGNEMENT.

ENGAGEMENT N° 81 : AGEN SERA CANDIDATE POUR ÊTRE UN DES SITES PILOTES DU DÉPLOIEMENT DE LA NOUVELLE POLICE DE PROXIMITÉ NATIONALE

De même, nous veillerons à ce qu'Agen soit une ville tranquille, en se dotant de moyens supplémentaires dans la lutte contre le bruit

L'action culturelle

L'offre culturelle à Agen est correcte, mais elle est mal répartie entre le centre-ville et les quartiers : les structures qualifiées sont essentiellement en centre-ville. Beaucoup d'équipements culturels sont vétustes, inaccessibles aux personnes à mobilité réduite (sauf théâtre et Florida) et éloignés des parkings.

Nous voulons démocratiser et rendre plus accessible à tous une politique culturelle ambitieuse : la Ville accompagnera les acteurs culturels dans leur développement pour permettre aux Agenais de mieux accéder à un épanouissement social, économique et bien sûr culturel.



ENGAGEMENT N° 82 : UN PLAN PLURIANNUEL DE MISE A NIVEAU DES EQUIPEMENTS CULTURELS SERA CONSTRUIT, A PARTIR D'UN ETAT DES LIEUX REALISES EN DEBUT DE MANDAT, PERMETTANT DE REFORMER ET, SI NECESSAIRE, DE REMPLACER LES EQUIPEMENTS. L'ENSEMBLE STADIUM/PATRIOTES/CENTRE CULTUREL SERA INCLUS DANS CE PLAN.



ENGAGEMENT N° 83 : LA VILLE PASSERA UN CONTRAT TRIENNAL AVEC LES STRUCTURES ASSOCIATIVES, PROFESSIONNELLES ET AMATEURS EN S'ENGAGEANT SUR LES OBJECTIFS ET LES MOYENS.



ENGAGEMENT N° 84 : LES PRATIQUES DE TOUTES LES CULTURES SERONT FAVORISEES (EX : PARTENARIAT AVEC LES ECOLES, Y COMPRIS HORS PERIODES SCOLAIRES)



ENGAGEMENT N° 85 : UN LABEL « CULTURE VILLE D'AGEN » PERMETTRA DE STRUCTURER L'ENSEMBLE DES PROJETS, AVEC DES EXIGENCES DE CONVENTIONNEMENT, DE MUTUALISATION, DE TRANSVERSALITE, DE DIFFUSION ET D'ANIMATION DU TERRITOIRE



ENGAGEMENT N° 86 : LA PROGRAMMATION CULTURELLE INNOVANTE S'APPUIERA SUR LES DISPOSITIFS EXISTANTS (CONTRAT EDUCATIF LOCAL, POLITIQUE DE LA VILLE) EN LIAISON AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS AU SERVICE DES AGENAIS (ACTION SOCIALE, POINT JEUNES, EDUCATION NATIONALE, PETITE ENFANCE...)

Nous réaffirmons la vocation de pôle culturel départemental pour le cœur de ville d'Agen ; et de manière cohérente, nous considérons que le départ du seul cinéma commercial d'Agen de son cœur de ville est un contre-sens majeur fait par l'actuelle municipalité. Favorables à l'ouverture d'un multiplexe sur l'agglomération agenaise, nous agissons en faveur de son implantation en centre-ville.



ENGAGEMENT N° 87 : DES NOTRE ELECTION, NOUS FERONS UN AUDIT IMMEDIAT DE L'AVANCEMENT DU PROJET DE MULTIPLEXE CINEMA AU PONT DE DONNEFORT. DANS LA MESURE DU POSSIBLE, NOUS FAVORISERONS AVEC LE PROPRIETAIRE L'IMPLANTATION D'UN MULTIPLEXE INSTALLE EN CENTRE-VILLE.

ENGAGEMENT N° 88 : NOUS MENERONS CONJOINTEMENT UNE ACTION ENERGIEQUE POUR PRESERVER ET DEVELOPPER L'OFFRE D'ARTS ET ESSAIS, A PARTIR DE L'EXPERIENCE REUSSIE DES MONTEURS D'IMAGES.

En matière sportive, nous refusons d'opposer sports « d'élite » et sports « de masse », haut niveau et pratique amateur : les uns et les autres participent à l'animation de notre ville et au développement des pratiques sportives. Tous méritent l'aide de la ville.



ENGAGEMENT N° 89 : LES EQUIPEMENTS SPORTIFS D'AGEN, ET NOTAMMENT LE POLE ARMANDIE, MERITENT D'ETRE COMPLETES. UNE ETUDE SERA MENE EN VUE DE TRANSFERER LES JARDINS MUNICIPAUX ET D'AFECTER L'ESPACE AINSI RENDU DISPONIBLE A LA CREATION DE TERRAINS DE SPORTS, NATURELS ET SYNTHETIQUES.



ENGAGEMENT N° 90 : UN ETAT DES LIEUX DES EQUIPEMENTS EXISTANTS SERA REALISE (NOMBRE DE TERRAINS ET DE SALLES, VESTIAIRES, ETAT, MODES D'UTILISATION). UN PLAN PLURIANNUEL DE MISE A NIVEAU SERA REALISE, INCLUANT LES EQUIPEMENTS DE QUARTIER.



ENGAGEMENT N° 91 : UNE CHARTE SERA PASSEE ENTRE LA VILLE ET LES CLUBS SPORTIFS, DETERMINANT UN CAHIER DES CHARGES POUR L'ATTRIBUTION DES AIDES ET SUBVENTIONS.



ENGAGEMENT N° 92 : LA VILLE S'ENGAGERA DANS L'OPERATION NATIONALE « WEEK END SPORTS EN FAMILLE ».

Le rugby a une place à part dans le paysage sportif agenais, compte-tenu de sa contribution à la communication de la Ville, ainsi qu'à son impact économique.

ENGAGEMENT N° 93 : LA VILLE ET LE SUA RUGBY (CLUB ET ASSOCIATION) SE FIXERONT DES OBJECTIFS PARTAGES A MOYEN TERME (3 ANS) A PARTIR DESQUELS SERONT DETERMINES LES SOUTIENS ACCORDES.

La Ville soutiendra plus spécialement les grands clubs (Foot, basket, etc...) en termes de nombre de licenciés ainsi que d'impact social et pédagogique .

La Ville a la responsabilité du personnel non-enseignant et des bâtiments pour les écoles maternelles et primaires, ainsi que de la restauration scolaire. Alors que la Ville d'Agen assurait cette responsabilité pour l'ensemble du pays de l'Agenais dans les années 50 et 60, chacune des communes périphériques s'est dotée d'une ou plusieurs écoles de bon niveau, bien équipées. Aujourd'hui, cette évolution est terminée et la Ville d'Agen doit faire un effort important de modernisation d'un parc de bâtiments nombreux mais vieillissants.



ENGAGEMENT N° 94 : LA VILLE ETABLIRA UN SCHEMA DIRECTEUR DE MODERNISATION DE SES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES

Au niveau des quartiers

Les quartiers sont les grands absents de la politique culturelle. Nous souhaitons promouvoir l'égalité d'accès à la culture pour l'ensemble des Agenais quel que soit leur quartier.



ENGAGEMENT N° 95 : NOUS FAVORISERONS LES PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES DANS TOUS LES QUARTIERS, DANS LES PLACES, AU TRAVERS D'ATELIERS D'ARTS DE LA RUE, STAND UP, SLAM, DANSES (TEKTONIC).



ENGAGEMENT N° 96 : NOUS CREERONS UNE JOURNEE DE RENCONTRE CULTURELLE INTER-QUARTIERS.



ENGAGEMENT N° 97 : NOUS VALORISERONS LA CREATION, NOTAMMENT DES PLUS JEUNES, DANS LES QUARTIERS (EXPOSITIONS, REPRESENTATIONS).



ENGAGEMENT N° 98 : NOUS FACILITERONS L'ACCES DES JEUNES DES QUARTIERS AUX EQUIPEMENTS CULTURELS ET LES LIEUX DE CULTURES DU CENTRE-VILLE (THEATRE, DEBAUCHE, LA TANNERIE, GALERIES PRIVEES (PAR PETITS GROUPES ACCOMPAGNES AVEC DES ACTEURS CULTURELS DE REFERENCE)



ENGAGEMENT N° 99 : NOUS CREERONS UN THEATRE DE VERDURE (PRAIRIE DU PONT CANAL) AVEC ANIMATIONS D'ETE

ENGAGEMENT N° 100 : NOUS FERONS REVIVRE LE KIOSQUE DU GRAVIER (AU TRAVERS D'UNE SAISON D'ETE PAR EXEMPLE)

Agen, ville vivante, c'est aussi une politique d'animation affirmée, qui irrigue toute la ville et contribue à son attractivité.



ENGAGEMENT N° 101 : LE PRUNEAU SHOW, MAINTENU, VERRA SON CONTENU REVU ET MODERNISE (*spectacles de 1^{er} plan déplacés au gravier avec un report de la circulation sur la voie sur berge, mobilisation plus importante des acteurs associatifs*).



ENGAGEMENT N° 102 : LE MANAGER DE CENTRE-VILLE, LES COMMERÇANTS ET LA VILLE SE MOBILISERONT POUR QUE LE CALENDRIER DES FETES AGENAISES SOIT PLUS ATTRACTIF (CARNIVAL, SEMAINE DES SOLDES, MARCHE DE NOËL, KIOSQUES D'INFORMATIONS...).

Les pratiques sportives sont souvent très vivantes dans les quartiers de notre ville. Nous voulons promouvoir fortement ces pratiques dans les quartiers d'Agen, en distinguant les pratiques ludiques et les compétitions, toutes deux facilitatrices d'intégration.



ENGAGEMENT N° 103 : NOUS ETABLIRONS UNE CONVENTION ENTRE DIRIGEANTS DES CLUBS SPORTIFS ET VILLE, PREVOYANT L'INTERVENTION ET L'EVALUATION D'UN ELU, EN CONTREPARTIE DE MOYENS PERENNES MIS EN PLACE PAR LA VILLE (*cf engagement n° 59*)



ENGAGEMENT N° 104 : UN SOUTIEN PARTICULIER SERA APPORTE AU CLUB DE FOOT DE MONTANOU ET RODRIGUES. NOUS METTRONS EN PLACE DES ACTIVITES SPORTIVES ET PEDAGOGIQUES A BARLETE, QUARTIER AUJOURD'HUI DENUE EN INFRASTRUCTURES, AU TRAVERS DE PARTENARIAT AVEC DES CLUBS EXISTANTS.



ENGAGEMENT N° 105 : NOUS APPORTERONS UNE AIDE PARTICULIERE AU SPORT FEMININ OU LA DEMANDE EST TRES IMPORTANTE (EXEMPLE : PARTENARIAT AGIR / SUA RUGBY POUR LA MELEE DE L'ESPOIR).